

PROGRAMME DE FORMATION

CFA DE LA CMA LOIRET



Nom de la formation

BTS MÉTIER DE L'ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARUMERIE OPTION A : MANAGEMENT

Références :

Code RNCP : 20693
Code diplôme : 32033606 / 32033603
Niveau du diplôme : 5

Public visé par la formation et prérequis :

Public :

Cette formation est accessible aux apprenants de moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou sous contrat de professionnalisation. Elle est également accessible aux adultes en reconversion ou demandeur d'emploi par la voie de la formation professionnelle continue.

Prérequis : BP Esthétique Cosmétique Parfumerie OU Bac général, technologie ou professionnel

Objectifs de la formation :

Le métier visé : Esthéticien(ne)

Objectifs généraux de la formation :

Le BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » concerne les secteurs de la cosmétologie et de l'esthétique. Le titulaire de ce diplôme possède des compétences lui permettant de se situer en qualité de personnel hautement qualifié dans les domaines de la cosmétique, de l'esthétique et de la parfumerie.

L'intitulé du BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » souligne la double dimension de ce diplôme : l'acquisition d'une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation, sous les aspects tant scientifiques, réglementaires, économiques, que techniques, s'appuie sur une maîtrise certaine des techniques esthétiques. Quelle que soit l'option choisie, le technicien supérieur en Esthétique, Cosmétique et Parfumerie doit être capable de mettre en relation les savoirs acquis dans tous ces domaines au service de différents publics (clients et professionnels). Cette profession demande un esprit ouvert aux nouvelles technologies en raison de l'évolution permanente des produits, des techniques et de l'apparition de nouveaux équipements.

Le titulaire du BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » peut assurer les fonctions suivantes :

- Expertise et conseil scientifiques et technologiques,
- Gestion, management,
- Animation, formation.

L'action de ce professionnel s'exerce conformément aux règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. L'environnement professionnel exige le respect de la législation, des normes, des règles d'éthique et de déontologie. La prise en compte de la politique de développement durable, de la veille technologique et juridique s'impose.

Tous les choix et les actions du professionnel s'inscrivent dans le cadre d'une démarche qualité.
 La gestion de la qualité est à appréhender de la fabrication à la distribution des produits cosmétiques, de la conception à la mise en œuvre de prestations esthétiques.
 Les responsabilités du technicien supérieur sont définies selon sa position dans la structure.
 L'autonomie est pleine et entière dans l'exécution des tâches listées dans le référentiel d'activités professionnelles.

Dans le cadre de l'option A Management ce technicien :

- Gère l'entreprise,
- Elabore des projets entrepreneuriaux,
- Assure le développement de l'entreprise.

Contenu de la formation :

A titre indicatif, la formation est articulée autour des apports théoriques et pratiques suivants (volume horaire pouvant être modifié en fonction des contraintes de fonctionnement de l'établissement) :

1^{ère} ANNÉE DE BTS	
MATIÈRES	Durée hebdomadaire
Biologie	3 H
Chimie	1 H
Techniques esthétiques	8 H
Economie – Juridique – Management	2 H
Environnement travail	2 H
Environnement esthétique	2 H
Le produit cosmétique	3 H
Anglais	3 H
Espagnol	1 H
Méthodes et moyens de com. - Arts	2 H
Méthodes et moyens de com. - Communication	2 H
Méthodes et moyens de com. - Informatique	2 H
Méthodes et moyens de com.- Méthodologie	1 H
Physique	1 H
Promotion et communication commerciale	2 H
TOTAL	35 H

2^{ème} ANNÉE DE BTS – OPTION A : MANAGEMENT	
MATIÈRES	Durée hebdomadaire
Biologie	1 H
Chimie	1 H
Techniques esthétiques	8 H
Dossier	2 H
Evolution environnement professionnel	2 H
Le produit cosmétique	3 H
Anglais	3 H
Management de l'entité commerciale - Communication	2 H
Management de l'entité commerciale - Economie	4 H
Management de l'entité commerciale – Management et juridique	2 H
Management des équipes	2 H
Méthodologie – Etude de cas	1 H
Mise en valeur de produits et de services et com. pub.	1 H
Physique	1 H
Informatique	2 H
TOTAL	35 H

Durée de la formation et modalités d'organisation :

La formation se déroule sur 2 années en alternance.

L'apprenant est convoqué à 12 sessions d'une semaine de 35 h de formation la première année et de 13 sessions de formation la deuxième année au CFA de la CMA Loiret (sauf les jours de fermeture du CFA et jours fériés), soit :

- 1^{ère} année : 420 H
- 2^{ème} année : 455 H
- Total sur les deux années : 875 H

Modalités de suivi et d'accompagnement :

► Accueil des apprenants

Un séminaire d'accueil est proposé à tout apprenant lors de sa 1^{ère} semaine de cours au CFA, favorisant ainsi son intégration de sein de son nouveau lieu de formation.

Ce temps d'accueil est composé :

- D'une réunion sur l'organisation du CFA, la présentation du règlement intérieur, les axes pédagogiques de la formation, les modalités d'accueil de l'apprenti au CFA.
- D'une visite du CFA.

- De la présentation des équipes des pôles pédagogique et éducatif.
- D'une réunion sur les modalités de fonctionnement de l'internat.

► **Suivi de l'apprenant pendant sa formation**

Afin de permettre un suivi régulier de l'apprenant en formation, différents outils et dispositifs sont utilisés :

- **Le Livret d'apprentissage et l'Environnement Numérique de Travail** permettent de suivre la progression de l'apprenti et de communiquer avec les familles et les employeurs.
- **Les visites d'entreprise** : le professeur rencontre l'apprenant et le maître d'apprentissage en entreprise afin d'évaluer l'intégration de l'apprenant dans l'entreprise, échanger sur sa progression en lien avec le référentiel de formation et de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur le CFA.
- **Le dispositif de médiation** : les entreprises ou les apprenants peuvent solliciter l'espace médiation pour être accompagnés sur des questions liées aux contrat de travail et / ou la relation entre les deux parties.

Accompagnement des publics spécifiques :

Le CFA met en œuvre une pédagogie différenciée qui permet de tenir compte des spécificités des jeunes en formation :

- Individualisation des parcours de formation en fonction des acquis antérieurs
- Ateliers renforcés et dispositifs du Centre de Formation des Apprentis Spécialisés (CFAS) en cas de difficultés rencontrées dans les apprentissages
- Ateliers Français Langues Étrangère (FLE) pour les apprenants nécessitant une remise à niveau dans les savoirs de base

Les apprenants en situation de handicap seront accompagnés par le CFA dans leur parcours de formations par le référent handicap.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Cours dispensés en présentiels
- Compte office 365 : *mise à disposition des cours et des outils e-learning*
- Environnement Numérique de Travail (ENT) : *consultation de l'emploi du temps, des notes et des appréciations, de l'assiduité de l'apprenant.*

Évaluation :

Les modalités d'évaluation pour passer l'examen de la formation préparée sont de deux natures :

- Examen en fin de formation
- Examen en cours de formation (contrôles répartis sur les 2 ou 3 années de formations)

Diplôme préparé	Modalités d'évaluation
CAP, CTM, MC, BP, BTM, BTS	Examen en fin de formation
Bac professionnel	Contrôle en cours de formation